
1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour amender et consolider les dispositions contenues dans les ordonnances pour incorporer la cité et ville de Québec, et pour donner de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et villé.

Reçu, et lu, la première fois, mardi, le 5 octobre, 1852.

Seconde lecture, mardi, le 26 octobre, 1852.

M. STUART.

QUÉBEC :